

Québec, le 25 juillet 2017

Monsieur Jean-François Gauthier  
Rio Tinto  
100, St-Joseph, bureau 104  
Alma, Québec G8B 7A6

Objet : Programme de stabilisation des berges du Lac-Saint-Jean

Monsieur,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue les 9,10 et 11 mai sur le projet mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, désire obtenir des renseignements complémentaires et vous soumet les questions suivantes :

1. En complément à la réponse 11 du document DQ11.1, est-ce qu'il existe une analyse par segments pour la période de 1990 à 2015 ? Le cas échéant, veuillez fournir des données détaillées.
2. En complément à la réponse 12 du document DQ11.1, veuillez expliquer pourquoi 621 275 tonnes métriques équivalent 248 032 m<sup>3</sup> et que 690 000 tonnes métriques correspondent sensiblement au même volume soit 248 000 m<sup>3</sup> ?
3. D'après l'étude d'impact, les quantités de sable utilisées pour recharger les plages ont diminué de façon importante depuis 1986. Elles étaient respectivement de 217 357 tonnes métriques par an entre 1986 et 1996, de 85 704 tonnes métriques par an entre 1996 et 2006 et de 34 010 tonnes métriques par an entre 2006 et 2016 (PR3.1, p. 5-15).

Pour la période de 2006 à 2010, les chiffres présentés en page 5-15 ne concordent pas avec ceux présenté dans l'errata en page E-II, au tableau 3-1. Il semble que la somme du sable et du gravillon ne soit pas de 34 010 tonnes métriques par année, mais plutôt de 85 109 tonnes métriques par année (485 794 + 365 291 ÷ 10). Veuillez confirmer les quantités utilisées pendant cette période, en tonnes métriques par année et en m<sup>3</sup> par année.

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 27 juillet prochain, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur Gauthier, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Maxandre Guay Lachance pour Caroline Cloutier  
Coordonnateur du Secrétariat de la commission